

## MONTLHÉRY / LA VILLE-DU-BOIS

### Les maires réagissent à la Zac des Graviers

n. 5

■ Depuis un an, la ZAC des Graviers subit les assauts des caravanes. Les maires de Montlhéry et de La Ville-du-Bois ont décidé de réagir.



La ZAC s'étend sur les communes de Montlhéry et de La Ville-du-Bois.

# Mesures pour les Graviers

Les entreprises font grise mine. Forcément, les collectivités aussi. Mercredi 2 juillet, une réunion a été organisée avec les instances locales pour trouver une solution face à l'arrivée des gens du voyage dans la ZAC des Graviers, rassemblant un représentant de l'intercommunalité du Cœur du Hurepoix, du Sirm (syndicat intercommunal de la région de Montlhéry), Paul Raymond, maire de La Ville-du-Bois et Claude Pons, maire de Montlhéry. « Les gens du voyage envahissent les terrains privés de la zone et engendrent un certain nombre de problèmes, s'indigne ce dernier. Les déchets encombrant la voie, ce qui n'est ni hygiénique, ni écologique. Des branchements sauvages sont effec-

tués sur les arrivées d'eau, qui fuient de manière continue, et d'électricité, dont le bloc reste ouvert à la merci des intempéries. » Paul Raymond, qui a pris le parti d'ouvrir une aire, inaugurée le 27 juin dernier, dénonce l'absurdité de la loi. « La justice ne nous garantit pas l'expulsion des caravanes sur les parcs de stationnement privés, qui dépendent de leurs propriétaires. »

**« La loi est trop difficile à faire respecter »**

Un contexte difficile pour les entreprises des Graviers. « Nous nous sommes implantés il y a un an car c'est une zone de passage avec la N20 et les problèmes ont commencé peu après. On a déchanté. Pour faire partir

les installations sauvages, la demande de référé coûte 2 000 € de procédure et les voyageurs savent très bien contourner la loi en changeant de plaque d'immatriculation par exemple. C'est le serpent qui se mord la queue. Les entreprises ne viennent pas à cause des caravanes et les gens du voyage s'installent parce qu'il n'y a pas d'activité sur un terrain. Beaucoup ne trouvent pas de repreneurs pour leurs locaux. C'est dommage vu l'attraction de la zone. Le magasin est le 5' d'Ile-de-France sur 14, en terme de chiffre d'affaire », explique Vincent Coic, responsable de Cuisine. Même son de cloche du côté de La Ville-du-Bois. Pour le gérant de la charcuterie Au bon éleveur, « ça fait fuir les clients

qui sont dérangés par les incivilités des gens du voyage ». Mariella, membre des gens du voyage sur la ZAC, justifie « Nous n'avons nulle part où aller. Il faudrait une aire à Montlhéry pour nous accueillir. Nous sommes civilisés, nous aussi avons droit à des commodités ».

Pour Claude Pons, la question est à l'étude parce qu'« ils doivent payer comme tout le monde leur consommation et il faut trouver un moyen de gestion. Pour l'heure, nous allons réunir tous les propriétaires pour débattre sur les solutions comme l'installation de barrières individuelles à chaque magasin ou à l'entrée et sortie de zone. Des courriers ont d'ores et déjà été envoyés à la Préfecture »

■ Carine Cure Boulay